

SAINGHIN

E N W E P P E S

LE JOURNAL - N°1 | AVRIL 2015



INDEX

Actus, jeunesse, cadre de vie, MEL, sécurité, dossier, vie locale, recette du chef, culture, tribune libre, agenda, infos pratiques...
Découvrez tout ce qui se passe à Sainghin-en-Weppes dans ce journal !

JEUNESSE

9



LE CME À PARIS

Le Conseil Municipal des Enfants à l'Assemblée Nationale avec notre député Sébastien Huyghe

ACTUALITÉS : LA PLAINE DES WEPPEES

5



CADRE DE VIE

Rassemblement pour la défense de la plaine des Weppes.

INDEX / 2

ÉDITO / 3

ACTUALITÉS : LES DÉPARTEMENTALES / 4

ACTUALITÉS : LA PLAINE DES WEPPEES / 5

ACTUALITÉS : BUDGET / 6

ACTUALITÉS : BUDGET / 7

JEUNESSE / 8

JEUNESSE / 9

CADRE DE VIE : ENVIRONNEMENT / 10

CADRE DE VIE : TRAVAUX / 11

SAINGHIN EN PHOTOS / 12

SAINGHIN EN PHOTOS / 13

MEL / 14

SÉCURITÉ / 15

DOSSIER : CCAS / 16

VIE LOCALE : VOYAGE DES SENIORS / 17

VIE LOCALE : UCAS / 18

RECETTE DU CHEF / 19

CULTURE / 20

TRIBUNE LIBRE / 21

AGENDA / 22

INFOS PRATIQUES / 23

ÉVÉNEMENT / 24

SÉCURITÉ

15



POLICE MUNICIPALE

Frédéric et Jérôme: une police de proximité.

RECETTE

18



LA RECETTE DU CHEF

Verrine purée de carotte au saffrans et sa mousseline de betterave.

Matthieu Corbillon
Maire de Sainghin-en-Weppes

EDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau trimestriel qui vous permettra de découvrir toute l'actualité liée à notre commune, aux Weppes et à la MEL (Métropole Européenne de Lille). En complément, vous retrouverez chez nos commerçants chaque semaine l'actualité sportive du week-end, l'état civil et les repas du restaurant scolaire.



Dans cette édition, sont traités des sujets d'actualité tels que les résultats des élections départementales de notre canton d'Annoeullin, l'historique du dossier «gens du voyage» et les décisions concernant notre budget communal.

Le budget 2015 correspond à notre première année d'exercice budgétaire. Comme je vous l'annonçais lors des vœux (où vous étiez plus de 500 à être présents et je vous en remercie), nous sommes dans l'obligation d'investir pour d'abord entretenir notre patrimoine et surtout accompagner le développement et la modernisation de notre ville.

Depuis un an nous avons mis en place une politique rigoureuse consacrée aux économies (mutualisations, renégociation de contrats des fluides, mise en concurrence systématique...) ce qui a permis de voter le budget en équilibre sans devoir augmenter les impôts comme promis !

Vous découvrirez que pour cette année des travaux sont en cours avec notamment la rénovation du chartil en centre-ville et la création de 20 places de stationnement place de la République.

Comme chaque année, le printemps marque le coup d'envoi de nombreux événements festifs, culturels et sportifs organisés par nos nombreuses associations avec le soutien de la municipalité : l'occasion pour moi de vous rencontrer nombreux lors de ces diverses manifestations.

ACTUALITÉS

LES DÉPARTEMENTALES

1ÈRES ÉLECTIONS À PORTER CE NOM, LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES VIENNENT REMPLACER LES ÉLECTIONS CANTONALES. LES ÉLECTEURS ONT ÉLU, POUR LA 1ÈRE FOIS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (EX-CONSEILLERS-GÉNÉRAUX) QUI SIÈGERONT AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (EX-CONSEIL GÉNÉRAL). PARMIS LES NOUVEAUTÉS, LA PARITÉ HOMME/FEMME S'INVITE AU SEIN DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX. EFFECTIVEMENT, COMME VOUS L'AVEZ CERTAINEMENT REMARQUÉ, LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ONT ÉTÉ ÉLUS PAR BINÔMES COMPOSÉS D'UNE FEMME ET D'UN HOMME.

+ LES COMPÉTENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- + Aide sociale
- + Développement local
- + Gestion des collèges
- + Protection de l'enfance
- + Financement en partie des SDIS (sapeurs-pompiers)
- + Gestion des ports maritimes de pêche et de commerce
- + Culture, musées, bibliothèques
- + Tourisme
- + Transports scolaires par autocar
- + Gestion des routes départementales
- + RSA

Les résultats dans la Nord :

- L'Union pour le Nord (UMP, UDI, Divers droite) arrive en tête avec 52 sièges dans 26 cantons.
- Le Parti socialiste conserve 20 sièges dans 10 cantons.
- Le Parti communiste - Front de gauche compte 10 sièges dans 5 cantons.

Elu le 2 avril dernier, Jean-René LECERF, Sénateur du Nord et ancien Maire de Marcq-en-Barœul devient le premier Président du Conseil départemental du Nord.

Les résultats du canton d'Annoëullin.

Dans le canton d'Annoëullin, auquel la ville de Sainghin-en-Weppes appartient, c'est le binôme formé par Philippe Waymel et Marie Cieters qui s'est qualifié. Effectivement, le Maire de la Bassée, Conseiller Général sortant et son binôme, conseillère déléguée à la ville de Phalempin ont été élus au second tour face aux candidats du Front national avec un score de 59,36%.



+ LE DÉPARTEMENT DU NORD : QUELQUES CHIFFRES

Le territoire du département du Nord compte toujours 6 arrondissements (Dunkerque, Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, Avesnes), mais ceux-ci sont désormais divisés en 41 cantons

Le département compte 653 communes. Il emploie près de 24 000 agents, répartis dans 250 métiers classés dans sept filières (administrative, technique, sportive, sanitaire et sociale, culturelle, animation, sapeurs-pompiers).

Le budget 2015 du Département du Nord s'établit à 3,66 milliards d'euros.

Le département comptant 2,6 millions d'habitants, cela représente une dépense de 1408€/habitant.



1er TOUR

Inscrits	Volants	Blancs	Nuls	Exprimés
4284	2298	61	32	2205

	Nombre de voix	en %	Total du canton
DUHEM - RUANT	494	21,5	5771 20,85%
DEMANDE - DUTOIT	303	13,2	1915 6,92%
GRAS - LEROY - MILLET	143	6,2	2079 7,51%
GAWRON - COLLETTE	693	30,1	9502 34,34%
CIETERS - LECLERCQ	572	24,9	8407 30,38%



2ème TOUR

Inscrits	Volants	Blancs	Nuls	Exprimés
4284	2225	221	69	1935

	Nombre de voix	en %	Total du canton
GAWRON - COLLETTE	753	38,9	40,64%
CIETERS - LECLERCQ	1182	61,1	59,36%

LA PLAINE DES WEPPEES

DE LA GENÈSE DU PROJET À LA PROTESTATION, UN DOSSIER QUI
DATE DE BIENTÔT VINGT ANS...

MAI 1990

La loi Besson, impose aux départements d'établir des schémas départementaux prévoyant «*les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage*» et oblige les communes de plus de 5 000 habitants à réserver aux gens du voyage des terrains aménagés.

NOVEMBRE 2001

Proposition d'un terrain sur la commune de Wavrin au lieu-dit «Les Wallets» (à l'entrée de Sainghin-en-Weppes). Deux structures de 14 places y seraient implantées : une aire d'accueil et une aire de passage.

SEPTEMBRE 2005

Refus du terrain au lieu-dit «Les Wallets» par la commission départementale. Motif : terrain trop loin des centre-villes.

AVRIL 2007

Nouveau refus de la commission départementale.

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2011

Validation du terrain par les Conseils municipaux de Wavrin et de Sainghin-en-Weppes.

JUILLET 2012

Avis favorable de la commission départementale.

MARS 2015

Rassemblement citoyen pour la défense de la plaine des Weppes à l'initiative du Maire de Fournes-en-Weppes, d'agriculteurs et de riverains qui s'opposent à l'implantation d'une aire d'accueil au lieu-dit «Les Wallets».

FÉVRIER 1996

Idee de créer un espace inter-communal unique destiné aux «gens du voyage» pour les communes de Wavrin et Sainghin-en-Weppes.

SEPTEMBRE 2004

Lille Métropole demande d'inscrire cet emplacement au Plan Local d'Urbanisme.

OCTOBRE 2006

Proposition d'un nouveau terrain sur la commune de Sainghin-en-Weppes au lieu-dit «le Bois Deseure», (au bout de la rue Marcel Sembat).

OCTOBRE 2011

Nouvelle proposition d'un terrain sur la commune de Wavrin, près de la halte ferroviaire de La Fontaine (au bord du Chemin de la Justice). Cette proposition permettrait en partie de répondre aux obligations de la ville de La Bassée.

DÉCEMBRE 2014

Contre-proposition de la commune de Wavrin qui demande une nouvelle étude de faisabilité sur le terrain au lieu-dit «Les Wallets».

La loi du 31 mai 1990 dite «loi Besson» impose à toute commune de plus de 5000 habitants de créer une aire d'accueil des «gens du voyage». Dès la fin des années 90, les villes de Sainghin-en-Weppes et de Wavrin ont souhaité s'associer pour créer cet espace.

L'espace proposé en 2011 et validé par la commission départementale a finalement été remis en question par le Maire de Wavrin qui a demandé le réexamen d'un terrain déjà proposé au lieu-dit «Les Wallets» qui avait fait l'objet d'un refus du Préfet quelques années plus tôt. Ce terrain a été, le mois dernier, le théâtre d'un rassemblement citoyen s'opposant à l'implantation de l'aire d'accueil des «gens du voyage».



500 personnes, 60 tracteurs

À l'initiative des agriculteurs qui souhaitent défendre leurs terres, deux cortèges se sont formés. Partant des communes de Fournes-en-Weppes et de Sainghin-en-Weppes, ils se sont rejoints devant l'emplacement concerné au lieu-dit «Les Wallets».



À GAUCHE, MATTHIEU CORBILLON, MAIRE DE SAINGHIN
AU CENTRE PHILIPPE WAYMEL, MAIRE DE LA BASSÉE
À DROITE DANIEL HERBAUT, MAIRE DE FOURNES

ACTUALITÉS

BUDGET 2015

LE 14 AVRIL DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE.

EFFECTIVEMENT, LES VILLES, AINSI QUE L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ONT JUSQU'AU 15 AVRIL POUR VOTER LE BUDGET DE L'ANNÉE EN COURS. L'UNE DES RAISONS DE CE VOTE TARDIF EST NOTAMMENT QUE LES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS DÉPENDENT EN PARTIE D'INFORMATIONS QUI LEUR SONT TRANSMISES PAR L'ÉTAT ET QUI NE LEUR PARVIENNENT QUE DANS LE COURANT DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE. LE BUDGET S'EXÉCUTE NÉANMOINS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE EN COURS.

La présentation d'un budget communal :

Le budget communal est divisé en deux sections : la section d'investissement présentant les dépenses et les recettes d'investissement; la section de fonctionnement présentant les dépenses et les recettes de fonctionnement. Ces deux sections sont chacune votées en équilibre (le montant des dépenses est égal au montant des recettes).

Section de fonctionnement	
Dépenses : 4 473 292 €	Recettes : 4 473 292 €
Section d'investissement	
Dépenses : 1 517 153 €	Recettes : 1 517 153 €



LE CALENDRIER DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

1/ 19 février : débat d'orientation budgétaire.

Lors du Conseil municipal du 19 février dernier a eu lieu le débat d'orientation budgétaire. L'objet de ce débat est notamment de proposer aux membres du conseil municipal les principales orientations du budget annuel ainsi que les opérations pluriannuelles d'investissement envisagées. Les conseillers sont ensuite invités à débattre de ces orientations ainsi qu'à en proposer de nouvelles.

2/ 19 mars : commission finance.

Lors de la commission finance, le budget,

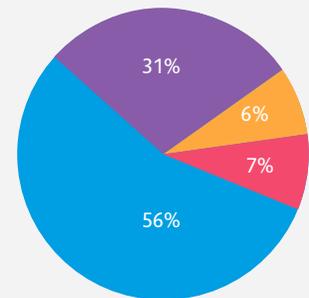
en cours d'élaboration est présenté aux conseillers municipaux membres de la commission qui sont invités à en débattre. La commission est composée de conseillers municipaux de la majorité ainsi que de conseillers d'opposition qui participent conjointement à l'élaboration budgétaire.

3/ 14 avril : vote du budget.

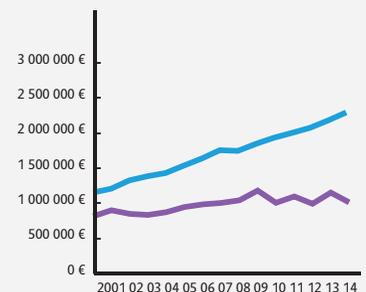
Le conseil municipal adopte le budget de l'exercice 2015 de la ville. Il adopte également le compte administratif (bilan financier de l'exercice écoulé, 2014).

1/ La section de fonctionnement : elle est constituée par les dépenses récurrentes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

4 175 000 € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2015



L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LÉGENDE

Charges à caractère général

Achats divers de biens et de services nécessaires au fonctionnement de la collectivité (éclairage public, énergie, restauration scolaire, entretien courant des bâtiments, etc...).

Charges de personnel

Rémunération du personnel et charges sociales patronales liées à ces rémunérations.

“Le lancement d’une opération pluriannuelle d’investissement : la création d’une salle des fêtes. Ce point phare du programme de la nouvelle majorité municipale en place sera lancé dès cette année. ”

- Le lancement d’une opération pluriannuelle d’investissement : la création d’une salle des fêtes. Ce point phare du programme de la nouvelle majorité municipale en place sera lancé dès cette année.

Un budget sous la contrainte des restrictions budgétaires.

ESTIMATION DE LA BAISSÉ DE DOTATIONS JUSQU’À 2017



La baisse des dotations de l’Etat aux collectivités territoriales a un impact malheureusement bien réel sur le budget de notre commune. La baisse de dotation devrait atteindre un montant de 248 194 € en 2017, plus de 500 000 € en moins pour les trois prochaines années...

Atténuation de produits

Prélèvements obligatoires, notamment attribution de compensation versée à la Métropole Européenne de Lille.

Autres charges de gestion courante

Indemnités des élus, subventions diverses (CCAS, associations) ainsi que diverses cotisations.

2/ La section d’investissement : de nouveaux projets pour Sainghin

Au programme de l’année 2015, de nouvelles opérations de travaux ont été inscrites au budget dans la section d’investissement :

- La rénovation du Chartil, tout en conservant l’architecture originale du bâtiment, permettra aux Sainghinois d’avoir une nouvelle salle pour organiser des réceptions.

- La création d’une maison des associations : notre commune compte environ cinquante associations actives sur son territoire.

Associations sportives, culturelles, sociales ou de loisirs, elles participent à la dynamique du territoire sainghinois ainsi qu’à la création de liens entre ses habitants. L’idée de la municipalité est de créer un lieu dédié aux associations qui seront logiquement étroitement associées à la conception du projet.



CHARTIL



MAISON DES ASSOCIATIONS

JEUNESSE



ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS

THÈME DES ACTIVITÉS : « ÇA ROULE ! »

Animations VTT, BMX, quad, paintball, bowling, travaux manuels de balles, boules, billes, mais aussi des sorties : parcs de Golfy, les Prés du Hem, et bien d'autres activités !

Pensez dès à présent aux accueils de loisirs de cet été (juillet et août) : les inscriptions ont lieu du 13 mai au 13 juin. Possibilité de garderier dès 7h30 et jusqu'à 18h30 le soir (pour profiter de la garderie, l'inscription est obligatoire).



UNE CENTAINE D'ÉLÈVES EN CLASSES DE NEIGE

Les 65 élèves de CM2 de l'école Georges Brassens ont découvert les joies de la glisse et le charme d'une région, les Hautes Alpes, en séjournant du 26 janvier au 06 février à Saint Gervais les Mélèzes.

Mêmes sensations face à la neige et découverte d'une autre région, les Vosges, pour les 29 élèves de CM1 et CM2 de l'école Sainte Marie qui ont séjourné à Fresse sur Moselle du 09 au 14 février.



SOUS UNE PLUIE DE CONFETTIS !

Annonçant le printemps, les carnivals des écoles ont été arrosés par une pluie de confettis multicolores. Les enfants se sont ingénies à revêtir leurs plus beaux costumes. Les parents ont fait crépiter les appareils photos !

Le thème du carnaval de l'école Sainte Marie était : « Le monde du jardin ». Coccinelles, fruits, fleurs ou jardiniers ont égayé les rues de la commune, sous le regard attendri des parents. De leur côté, les enfants des écoles publiques et leurs proches étaient conviés par l'Amicale Laique à participer au carnaval. Le cortège démarra de l'école Allende, pour rejoindre l'école Curie où chaque enfant reçut une boisson et une friandise. Sur le parcours, une longue sarabande laissa dans les rues empruntées, un souvenir éphémère de son passage.

LE CME

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La ville de Sainghin-en-Weppes entend développer la participation à la vie locale et donner du sens et de la valeur à l'acquisition des droits civiques. Le Conseil Municipal des Enfants contribue à la formation des citoyens de demain en leur permettant d'appréhender la vie publique et civique.

Une fois élus, les membres du CME peuvent partager et proposer des idées pour améliorer le quotidien des enfants. Ils apprennent à mettre en place des projets concernant l'environnement, les loisirs, la solidarité, la sécurité et à prendre en compte les idées venant de leurs électeurs.

Pour ce nouveau mandat, vingt et un conseillers travaillent en petits groupes appelés «commissions» les jeudis de 17 h45 à 18h45. Les commissions sont thématiques afin de faciliter la réflexion sur les actions et projets à mettre en place.

Les projets réalisés :

- Octobre 2014 : collecte de vêtements organisée au sein des écoles au profit du Secours Populaire
- Décembre 2014 : distribution de colis de



30 PLACES OFFERTES POUR ALLER VOIR LILLE/LYON !

UN TIRAGE AU SORT EFFECTUÉ SOUS LA SURVEILLANCE DU CME ET EN PRÉSENCE DE MATTHIEU CORBILLON A PERMIS D'ATTRIBUER DES PLACES OFFERTES PAR LA MEL (MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE) À DE JEUNES SAINGHINOIS DE CM1 QUI ONT ASSISTÉ, ACCOMPAGNÉ D'UN PARENT, AU MATCH LILLE/LYON LE SAMEDI 28 FÉVRIER. VICTOIRE DE LILLE 2 À 1.

Noël aux résidents de l'EHPAD

- Mars 2015 : en collaboration avec le service communication, réalisation de drapeaux que les jeunes conseillers ont planté symboliquement dans les crottes de chiens jonchant le sol, afin de dire « Y'en a marre ! »

- Avril 2015 : suite à la visite de la bibliothèque effectuée par les jeunes conseillers, un

marque-page a été conçu avec l'aide du service communication, et sera remis à chaque élève de nos écoles.

Les prochaines actions du CME :

- Aménagement d'un parking à trottinettes
- Après-midi jeux à la résidence de la vigne.



APPEL AU CIVISME ! LES JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX S'INSURGENT CONTRE L'INCIVILITÉ !



APRÈS-MIDI DÉTENTE DU CME À PARIS

CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT

BIEN VIVRE ENSEMBLE...

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, VOUS ALLEZ EN PROFITER POUR RÉALISER DES TRAVAUX EXTÉRIEURS... VOICI CE QU'IL FAUT SAVOIR :

Les haies et plantations (article 671 et suivants du Code civil) :

- Les haies plantées à au moins 50 cm de la limite séparative des terrains ne doivent pas excéder une hauteur de 2 mètres.
- Les arbres et arbustes de plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative des terrains.

Vos résidus de taille :

Si vous ne pouvez composter certaines variétés de résineux - par exemple les thuyas - et fort du fait qu'il vous est interdit de brûler sur la commune (article 84 du règlement sanitaire départemental du Nord), vous pouvez

vous en débarrasser de diverses manières :

- À la déchetterie de Marquillies, rue du Faulx. Vous devez être en possession d'une carte nominative (renseignements à l'accueil de la mairie)
- Demander le passage des encombrants sur encombrantssurrendezvous.com, ou en appelant le numéro vert gratuit 0 800 203 775 - du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Travaux de bricolage ou de jardinage :

Les bruits occasionnés par les tondeuses à gazon à moteur thermique, appareils à moteur électrique (tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc) sont susceptibles de causer une gêne pour vos voisins. Par arrêté municipal, ces travaux domestiques sont autorisés : les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Pensez à vos voisins !

Veillez à ne pas causer de gêne de voisinage par des jeux bruyants, des barbecues tardifs, ou des aboiements intempestifs.

+ 11,12,13 MAI : LES SAINTS DE GLACE

La période est propice aux plantations, le responsable des espaces verts de la ville, Emmanuel Dupont, vous apporte quelques conseils précieux afin de réussir vos plantations printanières.

En mai, la douceur s'installe sur le jardin. Au potager, les tâches s'accroissent : il faut butter les pommes de terre, planter les tomates, les cornichons, les courges, les courgettes, les citrouilles, les melons ... Si le temps est sec, l'arrosage doit reprendre.

Au jardin d'agrément, la nature reprend ses droits et le jardinier a du pain sur la planche. Il faut se hâter de planter les derniers bulbes à floraison estivale ou automnale.

Mai est aussi le mois où il faut planter les annuelles d'été et les bégonias, sans oublier de semer les bisannuelles en pleine terre. Les rosiers doivent être également débarrassés de leurs fleurs fanées et des gourmands. Les arbustes déflorisés tels que les lilas ou les forsythias peuvent maintenant être taillés.

Sur le balcon comme au jardin d'agrément, c'est l'heure de récupérer les oignons des plantes à bulbes mais aussi de semer les annuelles rustiques. Il est aussi temps de planter dans les jardinières les fleurs d'été, sans oublier d'arroser abondamment, surtout par temps sec.

“Les trois saints au sang de navet, Pancrace, Mamert et Servais Sont bien nommés les saints de glace: Mamert, Servais et Pancrace”



TRAVAUX

POUR VALORISER LES FAÇADES, UNE DECLARATION DE TRAVAUX EST NECESSAIRE.

Toute action de préservation, d'embellissement, de rénovation ou d'agrandissement, doit être précédée d'une étude attentive afin de vous garantir une valorisation de votre patrimoine.

La Ville de Sainghin -en -Weppes désire accompagner ses habitants dans cette démarche afin d'assurer que leurs choix participent à l'action conjointe d'amélioration du cadre de vie.

Une déclaration préalable de travaux est désormais obligatoire pour les rénovations de façades (cf délibération du 19/02/2015).

Cette déclaration est à déposer en mairie ou à transmettre par courrier recommandé.

La réponse de la Mairie se fait sous 2 mois. L'autorisation est à afficher en façade.

Le service de l'urbanisme reste à votre entière disposition pour vous guider dans le montage de votre déclaration.

PARKING RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE

Du stationnement supplémentaire !

Pour cet été, le parking en schiste sera métamorphosé en une placette arborée et comprendra vingt places dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Ce nouvel équipement sera installé à quelques pas de la boulangerie Coucke et la boutique d'esthétique Kannelle à l'angle de la rue du Chevalier de la Barre et du Général Leclerc. Un projet concret qui valorisera ce quartier où le stationnement se fait rare.

RÉNOVATION À LA FERME FAUQUENOIS

Quant le beige rosé laisse place au gris tourterelle...

La salle de la ferme Fauquenois adossée à la Mairie, connue pour accueillir les expositions, les réunions publiques, le conseil municipal et la célébration des mariages, a subi un rajeunissement grâce au savoir faire des agents communaux.

Les murs, les poutres apparentes et les lambris ont été repeints.

Un nouvel éclairage, plus doux, mieux adapté et d'un design plus contemporain, a été installé. La pièce s'en trouve illuminée et dynamisée.

LES CRAYONS S'EN VONT, ON NE TIRE PAS UN TRAIT POUR AUTANT

Plus de trois mois déjà ont passé depuis les tragiques événements qui se sont déroulés au début du mois de janvier dernier.

La ville de Sainghin-en-Weppes, au travers d'une initiative de ses services techniques avait choisi de rendre hommage à sa manière aux victimes du terrorisme en construisant, à côté de la Mairie, la sculpture de crayons que la majorité d'entre vous ont maintenant l'habitude de voir en passant dans le centre-ville. Cette sculpture, d'abord construite pour être éphémère, avait été maintenue face à l'ampleur qu'avaient pris les événements. Son démontage, le 7 mai prochain, soit quatre mois jours pour jours après les attentats du 7 janvier, permettra de rendre un dernier hommage aux victimes.



PARKING RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE



RÉNOVATION DE LA FERME FAUQUENOIS



LES CRAYONS S'EN VONT...



Voeux du Maire



Classes de neige



Voeux au personnel communal



Nettoyage de printemps



Propreté : Glutton



Marie-Claire Cary : 100 ans, joyeux anniversaire !



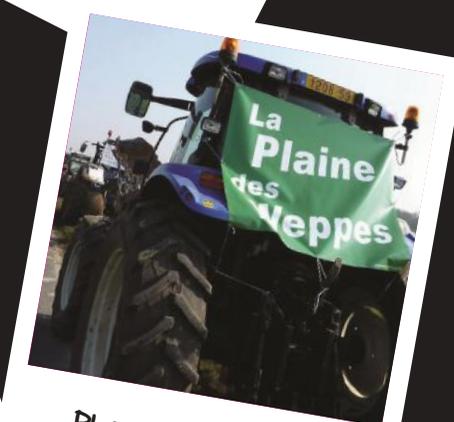
Marche pour l'autisme



Sorties des accueils de loisirs



1er forum UCAS



Plaine des Weppes : rassemblement citoyen



Tournoi seniorita
(Handball)



Le CME à Paris



Travaux manuels
aux ALSH



Carnaval



Classe de neige



Le CME à
l'Assemblée Nationale



Concours de belote de
l'Amicale Laïque



Le PRJ dans les airs



Le relais Wepp'iti



Théâtre patoisant

MEL

LE 1ER JANVIER 2015, LILLE MÉTROPOLITAIN DEVIENT LA MEL : MÉTROPOLITAIN EUROPÉENNE DE LILLE

La loi MAPAM (loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles du 28 janvier 2014) a renforcé les compétences des métropoles. Elle impose dans la foulée, la création au 1er janvier 2015 de neuf métropoles (Bordeaux, Grenoble, Lille, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse).

- **Spécificité de la MEL :** comme la métropole de Strasbourg, elle a le statut de «Métropole Européenne». Cette singularité vient souligner la spécificité formée par

l’Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai, premier Groupement européen de coopération Territoriale créé en 2008.

- **Qu'est-ce qu'une métropole ?** Une métropole est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre. Un EPCI est un ensemble de communes appartenant à un territoire d'un seul tenant qui décident de se réunir pour exercer conjointement un certain nombre de compétences. Cette mutualisation permet ainsi de réaliser d'importantes économies et de mener des projets importants à l'échelle d'un territoire plus vaste. Le terme « à fiscalité propre » signifie que les EPCI sont en partie directement financés par la perception de taxes. Les EPCI à fiscalité propre existants sont les communautés de communes, communautés d'agglomérations, communautés urbaines et métropoles. L'une des conditions pour accéder au statut de métropole est de constituer un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants.

- Quels changements ?

En plus des compétences existantes, la nouvelle MEL pourra être amenée à exercer, sur son territoire, certaines des compétences du département et de la région.

- **D'autres compétences élargies :** autre nouveauté, les métropoles sont notamment compétentes en matière de schéma de cohérence territoriale (SCOT). Elles participent à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain, et voient leurs compétences en matière de logement étendues.



PRÉSIDENT MEL : DAMIEN CASTELAIN.
85 COMMUNES, 61 145 HECTARES,
1 106 885 HABITANTS (2ÈME
AGGLOMÉRATION FRANÇAISE DE
PAR LA DENSITÉ DE SA POPULATION),
2500 AGENTS PUBLICS AU SERVICE DE
LA POPULATION MÉTROPOLITAINE,
BUDGET ANNUEL 2015 : PRÈS DE
1 600 000 000 €.

+ COMPÉTENCES MEL

- + Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers.
- + Traitement des eaux usées
- + Distribution d'eau potable
- + Entretien de la voirie
- + Aménagement des centres villes, des parcs de stationnement
- + Aménagement des aires d'accueil pour les gens du voyages
- + Aménagement et gestion des transports en commun (bus - métro - tramway).
- + Gestion du Crématorium d'Herlies
- + La piscine des Weppes, 1ère piscine construite par la MEL
- + Le parc de la Deûle de Wavrin
- + ...

“Le représentant de la ville de Sainghin-en-Weppes est Matthieu Corbillon, élu conseiller métropolitain par fléchage lors des élections municipales de 2014. Il siège au conseil métropolitain dans le groupe MPC (Métropole Passions Communes), groupe majoritaire présidé par Damien Castelain.”

SECURITE



1

LA RUE DU 11 NOVEMBRE LIMITÉE À
30KM/H

Face à la fréquentation importante de sportifs ou promeneurs qui se rendent dans ce secteur et face au danger potentiel créé par une vitesse excessive, la municipalité a décidé de limiter la vitesse à 30km/h dans la rue du 11 Novembre.

2

SALUBRITÉ, SÉCURITÉ ET
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

En quelques mots voici résumés les domaines d'intervention de la police municipale. Celle-ci a vu ses pouvoirs s'agrandir au fil du temps. Avant tout police de proximité, elle se veut proche de la population : sécurisation des abords des écoles, respect du bon voisinage, respect du code de la route, répression des troubles à l'ordre, et à la tranquillité publique. Voici quelques domaines dans lesquels nos deux agents, Frédéric et Jérôme interviennent.

3

LA MUNICIPALITÉ A INVESTI DANS UN
RADAR PÉDAGOGIQUE MOBILE

Ce radar pédagogique permet de répondre à 3 objectifs essentiels : renforcer la sensibilisation et inciter les conducteurs à la réduction de leur vitesse, renforcer la sécurité des usagers, mesurer et analyser le comportement réel des usagers de la route. Certaines vitesses constatées ont imposé de placer un agent de police rue Lheureux afin d'assurer le passage des enfants et parents en direction des écoles.

DOSSIER : CCAS

ZOOM SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE LA VILLE

A côté des aides sociales légales obligatoirement mises en place dans toutes les communes, la politique de solidarité de la ville et de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se décline sous deux formes principales :

1/ La solidarité en réponse aux besoins prioritaires.

2/ La solidarité entre les générations.

Le C.C.A.S. géré par son Conseil d'Administration, possède un budget propre soutenu pour sa quasi totalité par **les subventions municipales et les dons de bienfaiteurs.**

- La solidarité en réponse aux besoins prioritaires

Tous les Sainghinois peuvent un jour être confrontés à des difficultés imprévisibles : le chômage, la maladie, un accident... La famille et les amis sont les premiers soutiens sur lesquels ils peuvent alors s'appuyer, mais la collectivité doit aussi contribuer à limiter les effets de la violence économique, des injustices sociales ou des accidents de la vie. Dans ce cadre, vos élus et les services municipaux accueillent les personnes en difficulté

pour les aider à faire face à leurs besoins. Ils concourent ainsi à la lutte contre la précarité et à l'insertion de chacun dans la communauté locale.

Le C.C.A.S. peut attribuer des aides facultatives à des personnes et familles éprouvant des difficultés économiques sous la forme d'une aide alimentaire et aider à constituer les dossiers nécessaires à la réalisation d'un projet lié à la recherche d'emploi, à la santé ou tout autre besoin.

Il participe également à des fonds d'aide mutualisés comme le FSL/FSE (Fond de Solidarité Logement et Énergie) qu'il peut mobiliser. Il offre aussi un accompagnement personnalisé aux ménages sans charge d'enfants en vue de conquérir une meilleure autonomie de vie. En matière d'aide à la conquête de l'autonomie, l'emploi et le logement sont deux axes sur lesquels la ville apporte son soutien aux personnes.

Il vient en aide aux demandeurs d'emploi par des actions d'information, de soutien et d'orientation.

Le service Logement contribue également à la politique sociale de la ville tant par l'accueil et le suivi des demandes de logement social

que par le lien constant qu'il entretient avec les bailleurs sociaux.

- La solidarité entre les générations

À chaque âge, ses besoins spécifiques :

la ville propose une gamme très étendue de services adaptés aux personnes et aux familles : orientation vers les services d'aide et de soins **aux personnes âgées** ou **handicapées**, temps d'animation, accompagnement social adapté à la situation et l'âge de la personne.

Le maintien à domicile de nos aînés : une forte volonté de la ville. Pour ce faire, un panel de dispositifs a été mis en place par le C.C.A.S. : constitution de dossiers comme

la Téléalarme ou l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.), services à domicile tel le port de repas, le service navette...

La politique sociale c'est aussi une **politique d'animation** : les ateliers mémoire (les lundi et mercredi) et Cré'Action (le jeudi) le démontrent bien en permettant à de nombreux seniors de se retrouver « pour travailler » en toute convivialité, cette même convivialité que l'on retrouve à grande échelle lors du banquet ou du voyage des seniors.



MÉLANIE, MARYSE ET PIERRE

Chaque jour, votre ccas œuvre pour vous proposer toujours plus de services. Une problématique, un besoin d'informations ou de conseils ? Ayez le bon réflexe, contactez votre CCAS : 03 20 58 17 45

VIE LOCALE

VOYAGE DES SENIORS

**Direction les Flandres :
Winnezele !**

Ce 13 mai, c'est sous le soleil (nous l'espérons!) que vous prendrez la route en direction de Winnezele, dans les Flandres, pour être chaleureusement accueillis à l'Oasis, lieu pittoresque en pleine campagne qui ne manque pas de charme afin de profiter d'un agréable repas dansant.

Votre après-midi sera agrémentée d'une revue Cabaret, «strass et paillettes » pour un show digne des grandes scènes du music-hall.

AVIS AUX AMATEURS DE BIÈRE* !

Avant le déjeuner, vous partirez en visite guidée au cours de laquelle vous découvrirez « presque » tous les secrets de fabrication de la bière. La famille BECK, qui produit l'Hommpap, un nectar ambré, vous ouvrira les portes de sa brasserie, avec, pour couronner le tout, le bonheur de goûter leur excellent breuvage.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette excellente journée !

* à consommer avec modération



VIE LOCALE

UCAS

Faites-vous connaître :
communication@sainghin-en-weppes.fr

Créée en début d'année, l'UCAS (Union des Commerçants et Artisans Sainghinois) a organisé son 1er Forum le samedi 11 Avril 2015 au restaurant Scolaire.

L'UCAS a été créée pour dynamiser le tissu économique de Sainghin en Weppes et être aussi un levier efficace pour renforcer la performance individuelle des commerces et services aux particuliers.

Le partenariat avec la municipalité, la cham-

bre de commerce et les pouvoirs publics permet d'être l'interlocuteur unique afin d'être une force de propositions pour une meilleure adaptation de l'environnement du commerce (accessibilité, stationnement, protection de l'environnement...).

Le bureau est constitué de : Présidente Mme BAROIS Nadia (NAD PIZZA), Vice-Présidente Mme PLY Ingrid (Au Fournil d'Ingrid), Secrétaire Mme BERNARD Sylvie (ZIBELINE

Toiletage), Secrétaire Adjoint M. PERU Jérôme (As Des Services), Trésorier M. OBLED Frédéric (SIBANE diagnostics immobiliers), Trésorier Adjoint M. PLY Thomas (Au Fournil d'Ingrid).

L'UCAS est joignable par mail à uca-sew@laposte.net

Suivez l'actualité sur notre page Facebook : Union-Commerçants-Artisans-Sainghinois.

UCASement votre



CAFÉ LE BALTO

55 rue Jean Jaurès à Sainghin-en-Weppes, 03 20 58 42 22

Brigitte et Jean-Paul FRESIER vous accueillent du mardi au samedi de 8h à 20h, et le dimanche de 8h à 14h. Les services proposés : bar, tabac, PMU, presse, loto, jeux de grattage, téléphonie, timbres poste (par carnet), point relais UPS, Kiala, colis privé.



LA FERME DES BUIS

54 rue Anatole France à Sainghin-en-Weppes
03 20 58 67 28 - 06 89 56 14 45
andre.brasme@club-internet.fr
andre.brasme.perso.neuf.fr

Marie-Laure et André BRASME vous accueillent dans leurs trois chambres et deux gîtes chaleureux.



PÉPINIÈRE LECLERCQ

26 rue Henri Ghesquière à Sainghin-en-Weppes,
03 20 58 65 23

A l'occasion du dixième anniversaire de la non utilisation de pesticides, la pépinière LECLERCQ a le plaisir de vous accueillir lors des journées portes ouvertes organisées les 6 et 7 juin prochains.

RECETTE DU CHEF

VERRINE PURÉE DE CAROTTE AU SPÉCULOOS ET SA MOUSSELINE DE BETTERAVE ROUGE

Franck Dronsart a la charge de confectionner, avec l'aide du personnel de la cantine municipale, des repas au quotidien. Son but : que chacun se régale des produits qui sortent de son laboratoire.

Une passion : la gastronomie. Franck, en bon épcurien, adore inventer des recettes. Il les présente même lors de concours culinaires !

En avant-première, Franck vous invite à tester cette verrine présentée lors d'un concours national. Cette même recette sera proposée aux enfants lors des prochaines rencontres du goût.



Ingrédients pour une verrine environ 100 grammes :

- 60 grammes de carotte fraîche coupée en morceaux
- 20 grammes de betterave rouge coupée en morceaux
- 10 grammes de brisures de spéculoos
- 30 grammes de crème liquide entière
- 20 grammes de fixateur de crème
- Sel et poivre
- Feuille de menthe pour la décoration

Étapes de préparation :

- Faire cuire carotte et spéculoos puis en faire une purée.
- Mixer betterave rouge et crème liquide, puis monter en chantilly.
- Disposer votre purée de carotte au fond de votre verrine, puis à l'aide d'une poche à douille mettre au-dessus la mousseline de betterave rouge.
- Disposer la feuille de menthe et servir très frais.

Bonne dégustation !



CULTURE

ALOÏSE CORBAZ EN CONSTELLATION EXPOSITION AU LAM JUSQU'AU 10 MAI 2015

Figure emblématique de l'Art Brut, ses œuvres singulières (pas loin de 250) sont reconnaissables entre toutes. Colorées, luxuriantes, elles sont peuplées de figures historiques, de couples amoureux, de personnages d'opéra et aussi de nombreux symboles pacifistes et religieux. La plus monumentale «Le Cloisonné de théâtre» mesure quatorze mètres de long. www.musee-lam.fr

Adresse : 1 Allée du musée 59650 Villeneuve d'Ascq.



Renseignements pratiques :

La bibliothèque est située dans la Ferme Delattre, au rez-de-chaussée. Elle est ouverte le mardi de 18h30 à 19h30 et le samedi de 14h à 16h. Cotisation : 6€ /an (date à date). 30 centimes par emprunt de livre (15 jours maximum et 4 livres maximum par emprunt).



LE COIN DU LECTEUR

Que diriez-vous de découvrir dans votre journal un livre qui vous donnerait envie de lire ?

Pour vous tenter, nous allons vous présenter un roman de Sophie Loubière : l'Enfant aux Cailloux

Ce roman est qualifié de thriller, mais nous préférons dire suspense psychologique.

L'héroïne, Elsa Préau est une vieille dame, institutrice en retraite qui s'ennuie chez elle. Pour tromper l'ennui elle s'intéresse à ce qui se passe dans le jardin des voisins, et n'hésite pas à employer des jumelles. Elle remarque deux enfants qui jouent ensemble dans la cour comme tous les enfants de leur âge, mais elle est intriguée par la présence d'un autre enfant qui joue au loin sous un arbre avec des cailloux, complètement ignoré des deux autres. Cet enfant lui semble craintif et maladif. Elle se pose des questions, en parle à son fils qui pense qu'elle se fait des idées, et elle mène alors une véritable enquête auprès de l'école du quartier, des services sociaux.....sans succès. Personne n'a entendu ou vu un troisième enfant chez ses voisins. Comme son fils, on se pose des questions: Elsa est-elle perturbée, dérangée mentalement, aurait-elle des hallucinations ?

Nous ne vous en dirons pas plus, pour ne pas dévoiler le dénouement, mais sachez que ce roman vous tiendra en haleine et vous donnera aussi matière à réflexion.

Ce roman, vous pourrez le découvrir parmi beaucoup d'autres à la bibliothèque.

Qui est Sophie Loubière ? Elle est romancière, journaliste mais aussi productrice radio.

TRIBUNE LIBRE

Chères Sainghinoises, chers Sainghinois,

Vos élus de la liste « Continuons pour les Sainghinois » Michel Vollez, Jean-François Carrette, Hélène Muchembled, Lucien Charlet et Denis Mortelecque représentent l'opposition à la majorité en place dirigée par M. Corbillon. Notre volonté est de défendre les projets que vous avez soutenus en nous élisant le 30 mars 2014. Nous coopérerons avec la majorité en place si ses propositions sont en adéquation avec notre programme.

La Lettre aux Sainghinois continuera à être publiée régulièrement pour vous permettre de suivre l'activité de notre groupe et de vous informer des décisions prises par l'actuelle majorité qui ne vont pas dans le bon sens : Baisse de 20% des subventions aux associations, hausses de tarifs : restauration scolaire, école de musique, classes de neige, accueils de loisirs, locations de salles, activités jeunesse, cimetière communal, baisse de service : restriction des horaires d'ouverture de la mairie, etc...

Il ne suffit pas de dire qu'une commune qui n'investit pas est une commune qui s'appauvrit, où sont les projets ? On ne parle que de faire des études ! L'extension du restaurant scolaire qui devait être mise à la disposition des petits n'est toujours pas en service. L'agrandissement de la Sablonnière (120 logements), dont le permis avait été accordé le 3 juillet 2013, a été bloqué, privant les Sainghinois de l'accès au logement.

Nous sommes déterminés, vigilants, force de proposition dans l'intérêt des Sainghinois. Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse : continuons.pour.les.sainghinois@orange.fr ou par téléphone au 03 20 58 51 04 et au 07 83 55 56 59

Les élus de la liste « Continuons pour les Sainghinois »

UN PREMIER PAS EN DIRECTION DE LA DEMOCRATIE.

En 2014, lors d'une réunion de travaux, la seule d'ailleurs depuis avril, nous avons posé la question à Mr Corbillon sur l'état d'avancement des travaux effectués par la CUDL de l'époque avec l'enveloppe prévue à cet effet concernant la mise à deux voies de la PLATE VOIE entre le parking et l'espace santé Duban. Permettant ainsi de diminuer d'une façon importante le flux de voiture au carrefour des rues Vaillant-Gambetta afin de limiter au maximum les dangers surtout en période de pointe favorisant ainsi l'entrée et la sortie par le rond-point place De Gaulle. Dossier en cours depuis cinq ans, demandé par la majorité de l'époque et dans sa finalité en mars 2014.

Réponse de Mr le Maire : projet abandonné.

Vient alors une longue discussion entre la nouvelle majorité et le groupe AGIR ENSEMBLE sur la nécessité de poursuivre cette démarche pour s'entendre dire : « Bien, nous allons revoir notre copie ».

Aujourd'hui, alors que nous avons la chance d'avoir un des espaces santé le plus important de notre secteur et qui ne demande qu'à se développer au maximum, nous n'avons toujours pas de réponse.

Faudra-t-il attendre un accident mortel ou une manifestation des Sainghinois pour voir aboutir le projet ?

En tant qu'élus et pour la population, nous aimerions savoir ou cela en est.

Les élus d'AGIR ENSEMBLE.

PAUL DUTOIT – MARIE LAURENCE BARBE-

JEAN-MICHEL LEPROVOST

AGENDA



CAMPUS VERT

Vivre à la ferme, bon plan pour étudiants en mal de logement !

Une solution d'hébergement peu onéreuse, pratique mais dans un cadre de vie soigné ? C'est possible !

Cette rencontre entre ces deux mondes a été rendue possible par l'Association Campus Vert qui met en contact des agriculteurs désireux de valoriser « leurs bâtiments inutilisés et dégradés » et des étudiants « confrontés à des difficultés de logement dans les villes universitaires moyennes »

Vous souhaitez un logement meublé, « au vert » et au calme avec de nombreux avantages ?

Dès à présent, préparez votre rentrée universitaire de 2015-2016 en vous inscrivant sur le site du Campus vert : www.campusvert.com

AVRIL

Samedi 25

- Repas L'AO Sainghin, restaurant scolaire
- Réservations pour la brocante du 30 mai, de 9h à 12h, salle communale
- Compétitions interdistricts à la Pétanque Sainghinoise

Mercredi 29

Passage de la balayeuse entre 7h et 16h côté numéros pairs (ne pas encombrer les trottoirs)

Judi 30

Passage de la balayeuse entre 7h et 16h côté numéros impairs (ne pas encombrer les trottoirs)

- Collecte de Sang, 15h-19h, restaurant scolaire

MAI

Vendredi 1er

- Tournoi de football organisé par l'AO Sainghin, de 8h à 20h, terrain Bétrancourt
- Fête du travail. 11h : défilé, puis réception au restaurant scolaire

Samedi 2

- Réservations pour la brocante du 30 mai, de 9h à 12h, salle communale

Dimanche 3

- Stage pointfighting organisé par le Sainghin Kickboxing Team, de 9h à 12h, halle de sport. Ouvert à tous.

Vendredi 8

- 10h45 : Rassemblement place de la mairie, défilé, puis réception au restaurant scolaire

Samedi 9

- Réservations pour la brocante du 30 mai, de 9h à 12h, salle communale

Dimanche 10

- Tournoi de handball -13 ans à partir de 9h30, halle de sports

Mercredi 13

- Voyage annuel des seniors organisé par la Municipalité

Samedi 16

- Concert organisé par les Petits Choristes Sainghinois, 16h, salle Aubin
- Réservations pour la brocante du 30 mai, de 9h à 12h, hall de la salle communale

Mardi 19

- Veillée littéraire organisée par les Auteurs et Poètes, à 20h, salle communale

Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25

- Tournoi de basket organisé par le LCJ-MPT,

halle de sports

Dimanche 24

Fête à Hocron organisée par le Comité des Fêtes à partir de 12h

Mercredi 27

Réservations pour la brocante du 30 mai, de 18h à 20h, salle communale

Vendredi 29

Fête des voisins

Samedi 30

Braderie du centre ville

JUIN

Samedi 6

- Foire aux livres organisée par LCJ-MPT de 10 à 17h à la ferme Delattre
- Collecte de denrées alimentaires non périssables organisée par le Secours Populaire, de 9h à 12h, place de la mairie

Dimanche 7

- 24ème édition des Foulées Sainghinoises. Départ salle polyvalente
- Fête aux Etangs des Prés organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 13

- Concert de printemps organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Sainghin-en-Weppes, salle polyvalente
- Forum des associations organisé par l'OMS de 13h30 à 17h30, halle de sport

Samedi 20

- Fête de fin de saison du football organisée par l'AO Sainghin, terrain Bétrancourt et salle polyvalente

- Kermesse des écoles publiques à l'école Georges Brassens organisée par l'APE

Dimanche 21

- Tournoi de clôture organisé par le Sainghin Volley-Ball Club, halle de sports
- Fête de la musique

Mardi 23

- Inscriptions au Sainghin handball Club, 18h30 à 20h30, salle communale

Judi 25

- Collecte de Sang organisée par l'Amicale de Donneurs de Sang, 15h à 19h, salle Allende

Samedi 27

- Tournoi de sixte organisé par l'AO Sainghin
- Ducasse d'été, ouverture des manèges à 15h

Dimanche 28

- Kermesse à l'école Sainte Marie organisée par l'APEL

INFOS PRATIQUES



Horaires d'ouverture de la mairie :

Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les mardis de 14h à 17h. Les jeudis et samedis de 8h à 12h.

03 20 58 17 58 - mairie@sainghin-en-weppes.fr

www.ville-sainghin-en-weppes.fr

[Facebook.com/sainghinweppes](https://www.facebook.com/sainghinweppes)

CCAS

En mairie, rendez-vous sur appel téléphonique au 03 20 58 17 45 ou par mail à :

ccas@sainghin-en-weppes.fr

Horaires de la police municipale :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 17h. Le mercredi de 8h à 12h. 03 20 58 17 42

police@sainghin-en-weppes.fr

EHPAD

Résidence de la Vigne : 03 20 58 43 64
res.vigne@wanadoo.fr

Les écoles

- École maternelle Allende

rue de la l'abbé Deligny
03 20 58 40 01 - ce.0594458a@ac-lille.fr

- École maternelle du Centre

21 rue du Chevalier de la Barre
03 20 58 17 31 - <http://maternelleducentre.fr/>
ecole@maternelleducentre.fr

- École primaire Marie Curie

11 rue de l'Égalité - 03 20 58 17 33
<http://ecolecuriesainghin.toutemonecole.com/>
ce.0592138d@ac-lille.fr

- École primaire Georges Brassens

rue de la Liberté
03 20 58 17 30 - ce.0592137c@ac-lille.fr

- École maternelle et primaire Sainte Marie

38 rue du Chevalier de la Barre
03 20 58 46 12 - <http://www.ecole-ste-marie-sew.fr/>
direction@ecole-ste-marie-sew.fr

En cas d'urgence

S.A.M.U : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Médecin de garde : 03 20 33 20 33
Pharmacie de garde : serveur vocal
0 825 74 20 30 ou site internet :
www.servigardes.fr (taper son code postal)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Sophad SAR, né le 29/01/2015 à Lille
- Gabriel LECCSE, né le 03/02/2015 à Lille
- Léo STOOP, né le 04/02/2015 à Lille
- Mathias O, né le 05/02/15 à Seclin
- Charlie BELLOY, née le 07/02/2015 à Lille
- Olivia BALESDENT, née le 15/02/15 à Seclin
- Mathéo PARELLE, né le 23/02/2015 à Lille
- Julie GUEYRAUD, née le 28/02/2015 à Lille
- Clara BEAURY, née le 04/03/2015 à Seclin
- Margaux LEGRU, née le 05/03/2015 à Lille
- Charlotte et Lancelot VESSE, nés le 06/03/2015 à Lille
- Thomas SAUVAGE, né le 11/03/2015 à Lille
- Mélyna MARECAUX, née le 16/03/2015 à Seclin
- Justine HUCHETTE, née le 18/03/2015 à Lille
- David SYSSAU, né le 31/03/2015 à Armentières
- Noa LENOIR, né le 09/04/2015 à Lille

DÉCÈS

- Jeanne DUHOT veuve THERY, décédée le 06/02/15 à Seclin
- Valentine ALLARD veuve CHÉDOT, décédée le 09/02/15 à Lille
- Bernard CORDONNIER, décédé le 17/02/15 à Lille
- Yvette PLANQUE veuve WIPLIER, décédée le 22/02/2015 à Seclin
- Hermance DUFOR veuve BEAUREPAIRE, décédée le 28/02/2015 à Seclin
- Marie BOULONGNE veuve JUPON, décédée le 05/03/2015 à Sainghin-en-Weppes
- Bernard GRAVE, décédé le 18/03/2015 à Sainghin-en-Weppes
- Yvonne VIVIEN veuve COUTEUX DIT BEAUVAIS, décédée le 24/03/2015 à Sainghin-en-Weppes
- Eric MAILLE, décédé le 27/03/2015 à Sainghin-en-Weppes
- Mauricette VALEMBOS veuve BRANJEAN, décédée le 04/04/2015 à Lille
- Mirreille GUILBERT veuve DUGRAIN, décédée le 10/04/2015 à Lille

NOCES D'OR

Monsieur et Madarne LANIER-HALBOT Germain et Marie-Angèle ont célébré leurs Noces d'Or le 18 avril 2015

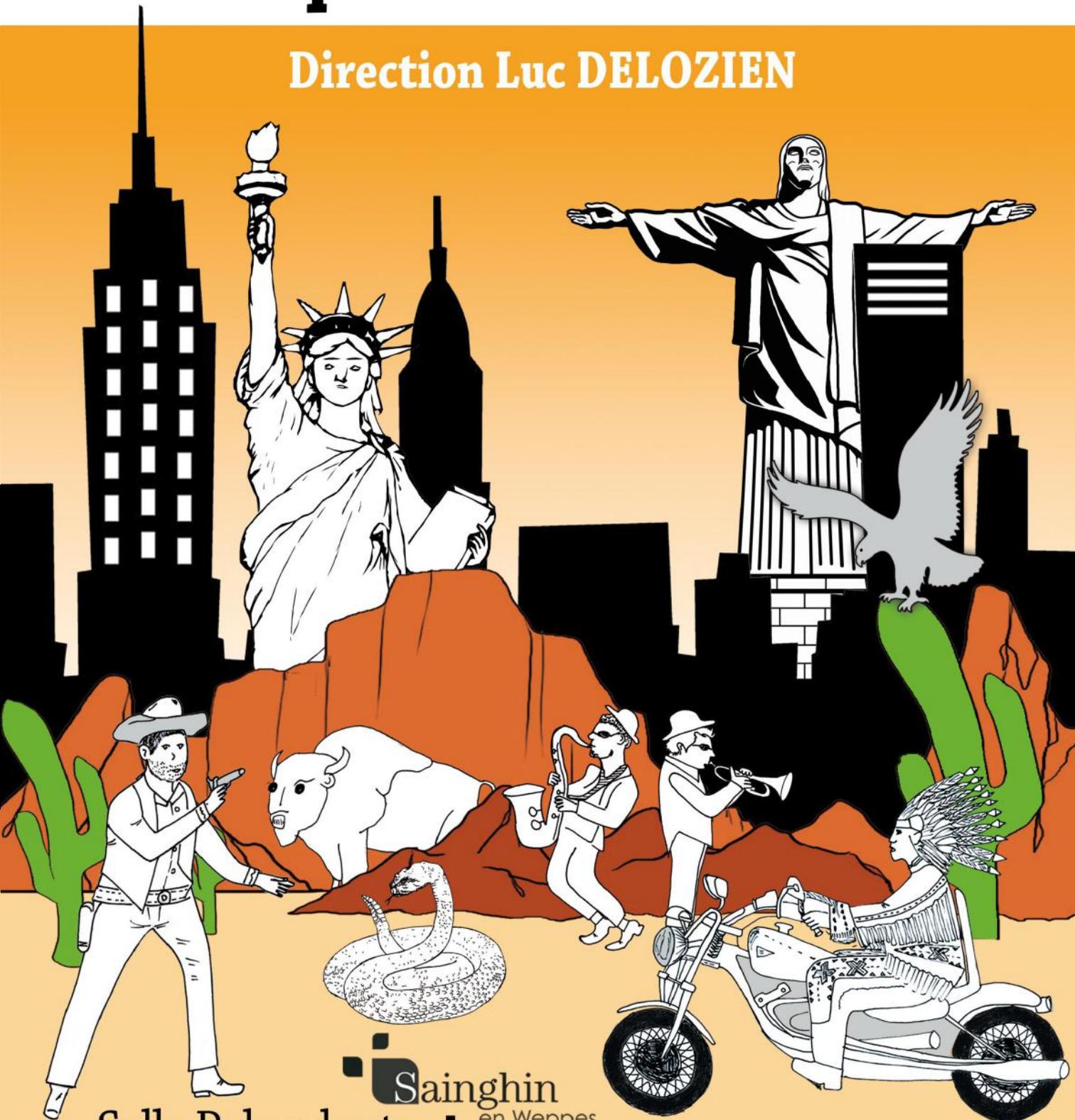
Vous souhaitez contacter ou rencontrer un élu ?

03 20 58 17 58 ou mairie@sainghin-en-weppes.fr

ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINGHIN EN WEPPEES

L'Amérique dans tous ses états !

Direction Luc DELOZIEN



 Sainghin
en Weppes

Salle Polyvalente
20h00 - entrée libre
buvette, petite restauration, tombola

Samedi 13 Juin 2015